



Assurance chômage : un écho des négos pour alerter

**Le patronat veut toujours plus d'économies
sur le dos des artistes et technicien.ne.s
intermittent.e.s du spectacle !**

La réunion du 28 novembre a été principalement consacrée à l'examen de la lettre de cadrage des négociateurs interprofessionnels à l'intention des organisations négociant dans le spectacle, le cinéma et l'audiovisuel, les règles spécifiques aux artistes et technicien.ne.s intermittent.e.s du spectacle.

Le projet de lettre de cadrage présenté par le patronat (Medef, CGPME, U2P) est particulièrement agressif. Même si les économies exigées sont difficiles à décrypter à la lecture du document, il s'agirait d'une triple peine :

- 51 millions € non effectués par l'accord de 2016 selon l'Unedic, à trouver au 1^{er} juillet 2019 (soit la différence entre les 54 m€ « estimés » par l'Unedic et les 105 m€ exigés par la lettre de cadrage de 2016, que nous avons récusee)
- Un pourcentage proportionnel des économies exigées par le gouvernement, entre 3,33 et 10% soit entre 43 et 90 m€, là encore pour l'été 2019
- Une réduction de l'écart avec les droits au régime général portant le ratio dépenses /recettes à 3, au lieu de 3,5 soit au total environ 200 m€ d'économies au total d'ici 2020.

En clair, le patronat veut au minimum 90 millions en 2019 et encore 100 millions d'euros en 2020, ce qui signifie la disparition des annexes 8 et 10, en parallèle à la baisse drastique des droits au régime général. Tout en se prétendant non responsables des économies imposées par le gouvernement, le patronat se montre très zélé à casser les droits de toutes et tous ceux qui passent par l'assurance chômage !

Toutes les organisations syndicales ont refusé de discuter de cette lettre inacceptable, au moins sur la méthode. Appelons à l'unité syndicale, nécessaire pour récuser toute diminution de droits ! Le sujet est reporté au début de la séance du 11 décembre.

Il faut noter que le gouvernement n'a pas encore rendu opérationnel le comité d'experts qui doit analyser les effets de l'accord de 2016.

La CGT refuse toute économie sur les allocations chômage, alors même que la colère monte contre la précarité et le chômage. La CGT réclame une meilleure protection sociale, sur la base de cotisations justes, en partageant les richesses.

La CGT Spectacle appelle à rejoindre les rendez-vous de manifestations de samedi 1er décembre, contre le chômage et la précarité et pour l'augmentation des salaires.

Des assemblées générales vont être organisées dans différentes régions. Pour l'île de France, Ag au théâtre de La Colline à 19h le 10 décembre.